

Auch, le mardi 6 février 2018

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE  
Du 5 février 2018 à 9 H 30.  
FOYER RURAL ET LAIQUE DE 32550 PESSAN

La séance est ouverte à 9 H 40. Le Président, Jean-Jacques DUMONT accueille les Elus, Adhérents et animateurs présents et les personnalités invitées. Mr André LARAN, Adjoint aux sports et loisirs de la Mairie d'AUCH. Mr. Eric ALEXIS, représentant Monsieur le Directeur de la DDCSPP du GERS. Mr. Michel INFANTES, président du CORERS OCCITANIE.

Il remercie chaleureusement Mr. le Maire de PESSAN pour la mise à disposition gracieuse de la grande salle du Foyer Rural et Laïque. Mr Bruno FEDRIGO, Président du Club de PESSAN s'exprime et accueille chaleureusement l'Assemblée.

L'ordre du jour est l'approbation en ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE des statuts du CODERS 32, réactualisés à la demande la FFRS.

Les statuts qui ont été communiqués aux élus et adhérents par courrier numérique et présentés sur le site internet du CODERS 32 sont présentés à l'ASSEMBLEE ce jour par vidéo projecteur dans leur intégralité.

L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE approuve les statuts à l'unanimité des présents.

**LE QUORUM DES ADHERENTS PARTICIPANTS N'EST PAS ATTEINT.** 50% des 1127 licenciés du CODERS 32 ne sont pas présents ou représentés, les statuts ne peuvent pas être modifiés. **L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE décide de convoquer très prochainement une nouvelle ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE, afin d'approuver les statuts à la majorité des présents sans obligation de quorum.**

Il est à noter que les accès à la salle de réunion étaient difficiles. Les agriculteurs ont bloqué les principaux accès avec des tracteurs et engins agricoles dès 8 H 30 et ce avec un préavis très court ne permettant pas d'annuler ou de reporter **L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE.**

Le président remercie les Adhérents licenciés, animateurs, élus, qui ont pu contourner les barrages des agriculteurs qui manifestaient.

Jacques Claude VITALI



Secrétaire Général

Jean-Jacques DUMONT



Président du CODERS 32